

Informations *Rapides*

19 septembre 2014 - n° 215



■ Indice du coût du travail dans l'industrie, la construction et le tertiaire – 2^e trimestre 2014

Avertissement : Depuis le premier trimestre 2013, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) intervient dans le calcul de l'indice du coût du travail au titre de subvention au bénéfice de l'employeur. Le taux du CICE est passé de 4 % à 6 % au 1^{er} janvier 2014. Au deuxième trimestre 2014, sur l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, le glissement annuel de l'ICT – salaires et charges (+1,0 %) est inférieur de 0,9 point à celui de l'indice hors CICE (+1,9 %). Le CICE n'a pas d'effet sur la variation trimestrielle du T2, ni sur l'ICT – salaires seuls.

Au deuxième trimestre 2014, l'indice du coût du travail - salaires seuls augmente de 0,2 % et l'indice - salaires et charges de 0,3 %

• L'indice du coût du travail - salaires seuls progresse de 0,2 %

Au deuxième trimestre 2014, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires seuls de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles ralentit (+0,2 % après +0,5 %) en données corrigées des variations saisonnières. En glissement annuel, l'ICT - salaires seuls croît de 1,7 %, après +2,4 % au trimestre précédent et le temps de travail moyen est stable.

ICT - salaires seuls : glissements annuels



Sources : Acoess, Dares, Insee

Les salaires augmentent de 0,6 % dans l'industrie

Les salaires augmentent de 0,6 % dans l'industrie au deuxième trimestre 2014, (après +0,6 %), portés par l'industrie manufacturière. Les salaires dans le secteur du gaz et de l'électricité accélèrent nettement (+2,5 % après +0,9 %). À l'inverse, ils diminuent pour les industries extractives (-1,6 % après +1,8 %). En glissement annuel, les salaires ralentissent légèrement dans l'industrie (+1,9 % après +2,3 %).

Les salaires ralentissent dans le tertiaire et baissent dans la construction

Les salaires augmentent de 0,2 % dans le tertiaire après +0,5 % au premier trimestre 2014. Ils diminuent dans les services administratifs (-0,3 % après -0,1 %) et ralentissent dans l'hébergement restauration (+0,7 % après +1,1 %). En glissement annuel, les salaires progressent de 1,7 % dans le tertiaire (après +2,3 %). Dans la construction, les salaires baissent au deuxième trimestre 2014 (-0,7 % après +0,3 %). Ils ralentissent en glissement annuel (+1,0 % contre +2,5 %).

ICT - salaires seuls

CVS - base 100 en 2008

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T1-14	T2-14	T1-14	T2-14
Industrie	0,6	0,6	2,3	1,9
Industries extractives	1,8	-1,6	2,8	1,2
Industrie manufacturière	0,6	0,5	2,6	2,0
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	0,9	2,5	0,0	1,0
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	0,3	0,2	1,0	0,6
Tertiaire	0,5	0,2	2,3	1,7
Commerce	0,5	0,5	2,1	1,7
Transports, entreposage	0,0	0,4	1,3	1,4
Hébergement, restauration	1,1	0,7	2,6	2,6
Information, communication	0,4	0,6	1,9	2,2
Finance, assurance	1,5	-0,6	4,0	1,7
Activités immobilières	0,3	0,8	2,6	2,8
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	0,8	0,1	2,5	1,8
Services administratifs, soutien	-0,1	-0,3	2,6	0,7
Construction	0,3	-0,7	2,5	1,0
ENSEMBLE	0,5	0,2	2,4	1,7

Sources : Acoess, Dares, Insee

Légère révision à la hausse de l'indice du premier trimestre 2014

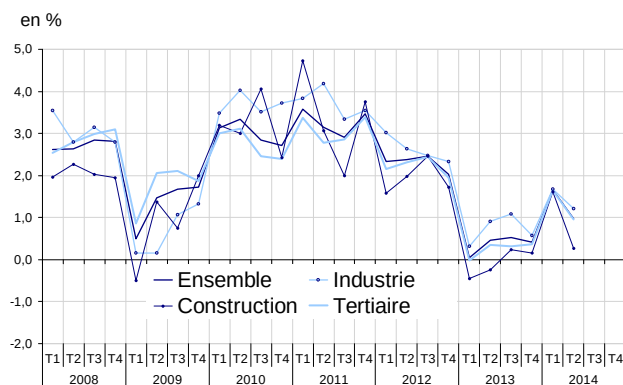
L'évolution des salaires au premier trimestre 2014 est révisée de +0,1 point en glissement annuel.

• L'indice du coût du travail - salaires et charges augmente de 0,3 %

Au deuxième trimestre 2014, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires et charges de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles croît de 0,3 % en données corrigées des variations saisonnières, après une baisse de 0,4 % au premier trimestre 2014.

En glissement annuel, l'ICT - salaires et charges ralentit au deuxième trimestre (+1,0 % après 1,7 %). Hors effet du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), l'ICT - salaires et charges ralentit également (+1,9 % en glissement annuel après +2,6 %).

ICT - salaires et charges : glissements annuels



Sources : Acoess, Dares, Insee

Révision à la hausse de l'indice du premier trimestre 2014

L'évolution des salaires et charges au premier trimestre 2014 est révisée de +0,1 point en variation trimestrielle mais est inchangée en glissement annuel.

ICT - salaires et charges

CVS - base 100 en 2008

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T1-14	T2-14	T1-14	T2-14
Industrie	-0,3	0,7	1,7	1,2
Industries extractives	0,8	-1,6	1,9	0,5
Industrie manufacturière	-0,4	0,5	1,9	1,3
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	0,4	2,5	-0,4	0,6
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	-0,9	0,2	0,2	-0,2
Tertiaire	-0,5	0,3	1,6	1,0
Commerce	-0,9	0,6	1,3	0,9
Transports, entreposage	-1,2	0,5	0,3	0,4
Hébergement, restauration	-0,4	0,9	1,5	1,5
Information, communication	-0,2	0,6	1,5	1,8
Finance, assurance	1,1	-0,6	3,7	1,3
Activités immobilières	-1,0	0,9	2,0	2,2
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	0,1	0,1	2,0	1,4
Services administratifs, soutien	-1,2	-0,3	1,7	-0,4
Construction	-0,8	-0,6	1,6	0,3
ENSEMBLE	-0,4	0,3	1,7	1,0

Sources : Acoess, Dares, Insee

ICT - salaires et charges (sans CICE)

CVS - base 100 en 2008

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T1-14	T2-14	T1-14	T2-14
Industrie	0,6	0,7	2,6	2,1
Industries extractives	1,8	-1,6	2,9	1,5
Industrie manufacturière	0,5	0,5	2,8	2,2
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	0,9	2,5	0,1	1,1
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	0,1	0,2	1,2	0,8
Tertiaire	0,4	0,3	2,6	1,9
Commerce	0,1	0,6	2,4	2,0
Transports, entreposage	-0,1	0,5	1,4	1,5
Hébergement, restauration	1,0	0,9	2,9	2,9
Information, communication	0,4	0,6	2,1	2,4
Finance, assurance	1,5	-0,6	4,1	1,8
Activités immobilières	-0,1	0,9	2,9	3,1
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	0,8	0,1	2,6	2,0
Services administratifs, soutien	0,0	-0,3	2,9	0,8
Construction	0,3	-0,6	2,8	1,4
ENSEMBLE	0,5	0,3	2,6	1,9

Sources : Acoess, Dares, Insee

Pour en savoir plus :

- Des données complémentaires (méthodologie, pages internet associées, séries longues, etc.) sont disponibles sur la page de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=101>
- L'ICT - salaires et charges a été révisé sur le passé entre 2000 et 2008 à la suite d'une modification méthodologique. La note décrivant les modifications méthodologiques opérées au premier trimestre 2014 est disponible à l'adresse : <http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind101/20140616/note-modification-methodo.pdf>
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1161](#), [G1158](#)
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
-  Suivez-nous aussi sur [Twitter](#) @InseeFr

Prochaine publication : mi-décembre 2014